

DOMAINE ENERGIE DPE - SANS MENTION (recertification de 5 à 7 ans)



Formation à distance 100% E-learning (ouverte sous 48h maximum) sur notre plateforme LMS (Learning Management System) accessible 24h/24 et 7J/7. Les délais d'assistance technique au stagiaire (lorsque l'aide n'est pas apportée immédiatement) sont de 48h maximum soit par téléphone (04.66.21.21.46) ou depuis le forum de discussion.



21 heures

TARIF PUBLIC

A partir de 475,00 €

DÉLAI D'ACCÈS

Les prérequis devront être vérifiés avant l'entrée en formation.

NATURE DE L'ACTION

PAC : Action de formation permettant de favoriser le développement des compétences des travailleurs

PÉDAGOGIE ET ÉVALUATION

Des quiz d'auto-évaluation (théoriques et pratiques) sont à réaliser tout au long du parcours en E-learning, exercice pratique à partir de cas pratique en réalité virtuelle 360°, étude de plan, corrigés en ligne.

Moyens de contrôle de l'assiduité : attestation(s) d'assiduité ; certificat de réalisation ; attestation(s) de présence FOAD et relevé(s) de connexion.

Examen de validation des acquis : QCM 88 questions (score minimum à atteindre 50%)

FORMALISATION

Attestation de formation conforme à l'arrêté du 24 décembre 2021, à remettre à l'Organisme Certificateur (accrédité par le Cofrac) pour la demande de recertification du domaine DPE Sans Mention de 5 à 7 ans



PUBLIC

Module DPE Sans Mention destiné exclusivement aux diagnostiqueurs déjà certifiés (achevant leur cycle de 5 ans), qui souhaitent bénéficier d'une extension de certification pour débiter un cycle de certification de 7 années.



PRÉREQUIS

Etre certifié DPE Sans Mention (cycle de 5 ans) et souhaitant renouveler sa certification pour 7 ans.

Maîtrise de la langue française : lu, parlé, écrit
Pré requis technique : disposer d'un ordinateur ou tablette ou PC (carte son et enceinte), d'un navigateur récent et d'une bonne connexion internet.



OBJECTIFS

Préparer la recertification au Diagnostic de Performance énergétique Sans mention; Etre capable d'élaborer le diagnostic de performance énergétique en utilisant une méthodologie adaptée aux cas traités, à en interpréter les résultats et à les restituer à un non-spécialiste ; Savoir évaluer la consommation d'un bâtiment par une au moins des méthodes réglementaires de consommations estimées et est capable de déterminer les données d'entrée de cette méthode ; Savoir évaluer la consommation d'un bâtiment par la méthode des consommations relevées et est capable de déterminer les données utiles dans les factures et de les utiliser ; Etre en mesure de proposer des recommandations adaptées aux cas traités, en tenant compte du contexte technique, juridique, économique et environnemental ; Savoir rédiger des rapports en langue française qui constituent la matérialisation de la prestation effectuée.



(uniquement).

!

Pour exercer en tant que diagnostiqueur immobilier, il vous faudra obtenir la certification de personne du domaine concerné auprès cet OC.

PARTICIPANTS

Nombre maximum : illimité 0



PROGRAMME

ATTENTION : Cette formation ne convient pas aux nouveaux certifiés DPE (non conforme à l'arrêté du 20 juillet 2023)

Conforme à l'arrêté du 24 décembre 2021 dans le domaine DPE sans mention applicable en France Métropolitaine: Les généralités sur le bâtiment : la typologie des constructions, les bâtiments, les produits de construction, les principaux systèmes constructifs, les techniques constructives ; La thermique du bâtiment ; L'enveloppe du bâtiment : les matériaux de construction, leurs propriétés thermiques et patrimoniales ; les défauts d'étanchéité à l'air et de mise en œuvre des isolants ainsi que les sources d'infiltrations d'air parasites ; les possibilités d'amélioration énergétique et de réhabilitation thermique de l'enveloppe du bâtiment et leurs impacts potentiels ; Les systèmes : les réseaux de chaleur, les équipements techniques ; les principaux équipements de ventilation : simple et double flux ; les principaux équipements individuels utilisés pour contrôler le climat intérieur ; les défauts de mise en œuvre des installations et les besoins de maintenance ; les technologies innovantes ; les notions de rendement des installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire ; la mise en place d'énergies renouvelables ; les possibilités d'amélioration énergétique et de réhabilitation thermique des systèmes et leurs impacts potentiels ; Les textes réglementaires : les textes législatifs et réglementaires sur le sujet.



FORMATEURS

Module e-learning - Nos formateurs référents (plus de 5 ans d'expérience métier) répondent à vos questions sur la hotline de notre plateforme LMS tout au long de votre parcours. Nous vous recommandons de compléter ce module E-Learning avec minimum 2 heures de tutorat-accompagnement avec un formateur expert pour préparer le passage de la certification dans les meilleures conditions (devis sur demande)



MOYENS PEDAGOGIQUES

Vidéos de formation en ligne enregistrées (pas de direct), exposés et cours sous forme de vidéo animées par des professionnels de leur domaine d'activité. Le stagiaire dispose d'un accès libre (identifiant et mot de passe personnel) quand il le souhaite (24H/24 et 7J/7) et suit le programme de formation à son rythme. Hotline accessible avec réponse de nos experts sous 24h.



ASE FORMATION

5 Avenue de la Dame – ZONE EURO 2000 – 30132 CAISSARGUES

SIRET 44781273600026 - Déclaration d'activité 91300304330 (Occitanie)

ASE-FORMATION.COM

04 66 21 21 46





ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les formations Ouvertes à Distance peuvent être suivies par un public disposant d'un handicap physique (hors handicap visuel ou auditif) à l'aide d'un terminal type ordinateur fixe / portable ou une tablette tactile. Un système audio type enceintes est nécessaire pour suivre la formation.

Plus d'infos sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits> ou sur www.agefiph.fr

Pour toute question notre référent Handicap reste joignable au 04.66.21.21.46



SATISFACTION

Taux de satisfaction :



Taux de réponse : 63% (5 participants ont répondu / 3 n'ont pas répondu)



ASE FORMATION

5 Avenue de la Dame – ZONE EURO 2000 – 30132 CAISSARGUES

SIRET 44781273600026 - Déclaration d'activité 91300304330 (Occitanie)

ASE-FORMATION.COM

04 66 21 21 46

